

# Les origines du français : un mélange de langues et d'Histoire - Transcription en français

Mais d'où vient le français ? Quelles sont ses origines ? Comment il est né ? De quelles langues il est composé ? Je vais répondre à ces questions que tous les apprenants de français se posent dans cet épisode cent-quatre-vingt-dix-neuf (199) du podcast Fluidité, c'est parti !

Avant de commencer, je voudrais vous proposer de pratiquer votre oral grâce à notre club VIP.

C'est un club privé que j'ai créé composé d'une grande communauté d'apprenants du monde entier et tous ensemble, on fait des activités de pratique orale en français sur Zoom au minimum 6 fois par mois. On fait de la lecture, des jeux, des quiz, des discussions sur différents thèmes pour que les apprenants gagnent en confiance à l'oral et progressent.

Il y a aussi un cours pour expliquer facilement et clairement la grammaire du français.

Nous avons un groupe Telegram privé pour écrire, partager et échanger et où j'aide les apprenants en répondant à leurs questions, bien sûr.

Le club VIP, c'est aussi tous les contenus du podcast sans publicité.

Vous êtes tous les bienvenus.

Cliquez sur le lien dans la description pour avoir toutes les informations et vous abonner.

## REJOINS LE CLUB VIP !



- ✓ 8 chats Zoom en groupe tous les mois pour pratiquer ton français oral.
- ✓ Des cours et des fiches de grammaire.
- ✓ Le podcast Fluidité sans publicités.
- ✓ Un groupe Telegram privé pour partager avec des apprenants du monde entier.

## Informations et abonnement

Bonjour et bienvenue à tout le monde !

Il y a environ trois-cent-quarante-trois (343) millions de personnes dans le monde qui parlent français. En France, en Belgique, au Québec, en Suisse, au Luxembourg et dans plusieurs pays d'Afrique. Parmi ce nombre, (cent-dix) 110 millions l'ont comme langue maternelle.

Mais d'où vient la langue française que vous êtes en train d'apprendre ? Je vais vous parler de son histoire, son origine, comment elle est née et quelles sont les dates les plus importantes à retenir.

Alors, avant la conquête de la Gaule, l'ancienne France, donc avant cinquante (50) avant Jésus-Christ, il y avait différentes tribus de Gaulois qui parlaient différentes langues gauloises qui étaient des langues celtiques. Ensuite, Jules César a conquis la Gaule, donc le territoire est passé sous le contrôle de l'Empire romain. Peu à peu, les soldats ou officiels de l'Empire imposent leur latin populaire, une version plus simplifiée que le latin classique. Pendant quelques siècles, ces langues vont cohabiter et vont s'influencer entre elles. Les Gaulois qui font partie de l'élite ou ceux qui vivent dans les villes romaines vont apprendre peu à peu le latin, tandis que les gens des campagnes continueront à parler leur langue gauloise. En effet, apprendre le latin était un avantage social, mais aussi pour trouver un meilleur travail.

En français moderne, on utilise encore des mots qui viennent des langues gauloises comme le mot "mouton" ou le bouleau, qui est une espèce d'arbre.

Mais le français moderne a aussi hérité des langues gauloises, la façon de compter par (vingt) 20. Et oui, après le nombre (soixante-neuf) 69, on dit toujours (soixante-dix) 70, quatre-vingt (80), quatre-vingt-dix (90), etc, comme vous le savez peut-être déjà.

Ensuite, après la chute de l'Empire romain au cinquième (V<sup>e</sup>) siècle, certaines tribus germaniques envahissent le nord de la Gaule. Ces peuples s'appelaient les Francs et parlaient des langues franciques. Progressivement, le gallo-romain se forme, un mélange de langues gauloises, de langues franciques venues des tribus germaniques et de latin populaire, même si le gaulois disparaît peu à peu. Le français sera donc plus tard une langue avec une structure comme les langues romanes, mais avec des mots qui viennent des langues franciques comme "garçon", "fauteuil", etc. Il y a aussi des mots en français qui viennent d'un mélange entre les langues franciques et le latin comme l'adjectif "haut" ou le verbe "effrayer".

C'est pour ça que la langue française est un peu différente des autres langues romanes parce qu'il y a des mots d'origine germanique. Ainsi, du V<sup>e</sup> au neuvième (IX<sup>e</sup>) siècle, le gallo-romain est parlé par la population.

Mais en huit-cents (800), Charlemagne remet le latin dans les écoles. Donc, les gens cultivés parlent et écrivent le latin, qui est aussi la langue de la religion. Les deux langues sont donc utilisées et le gallo-romain commence à se différencier du latin. Les *Serments de Strasbourg*, qui datent du IX<sup>e</sup> siècle, sont les premiers textes écrits qu'on possède dans un gallo-romain bien différent du latin, c'est un peu la naissance du français.

Des dialectes se forment et séparent la France en deux. Au nord, on parle les langues d'Oïl, qui ont plus d'influence germanique. Au sud, on parle les langues d'Oc, qui ont plus d'influence latine, comme le catalan, par exemple. "Oïl" et "oc" étaient les mots utilisés pour dire "oui". C'est le français d'une langue d'Oïl de Normandie, qui sera d'ailleurs introduit en Angleterre par Guillaume le Conquérant. C'est pour ça que la moitié des mots de l'anglais viennent du français.

Progressivement, le français prend de plus en plus de place.

Au douzième (XII<sup>e</sup>) siècle, on commence même à l'utiliser dans les écrits administratifs de la royauté.

C'est au treizième (XIII<sup>e</sup>) siècle que des œuvres littéraires sont apparues en français, comme les récits de voyages de Marco Polo, par exemple.

Ensuite, au quatorzième (XIV<sup>e</sup>) siècle, le pays est un peu affaibli, sauf Paris, qui reste une ville puissante et riche. Dans la capitale, on parle un dialecte appelé le francien ou françoüé.

Et c'est cette langue d'Oïl, parlée à Paris, qui va s'imposer dans tout le territoire. Le français va même devenir de plus en plus prestigieux en Europe et deviendra la langue des études, après le latin.

Au seizième (XVI<sup>e</sup>) siècle, l'influence de la Renaissance apporte environ deux-mille (2 000) mots qui viennent de l'italien comme balcon, pantalon, douche, etc. L'espagnol aussi apporte au français d'autres mots qui viennent d'Amérique comme cacao, tabac ou patate, par exemple. Clément Marot, fasciné par la Renaissance en Italie, importe en France la règle de l'accord du participe passé utilisé dans la langue italienne. Donc, je ne lui dis pas merci pour cette règle très difficile. Entre parenthèses, les Français apprennent cette règle à l'école, mais la majorité des gens l'oublie ensuite. C'est une règle très avancée dont vous ne devez pas vous inquiéter si vous êtes intermédiaires.

Et c'est en mille-cinq-cent-trente-neuf (1539) que débute officiellement la francisation de la France avec la proclamation de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François premier (I<sup>er</sup>). Elle impose le français comme langue du droit et de l'administration en remplacement du latin. Seuls dix (10) à 20% de la population parlent le français à cette époque. Cette mesure fait donc du français la langue de l'État, mais elle n'était pas dirigée contre les langues locales, juste contre le latin de l'Église.

À cette époque, on veut que les langues régionales soient conservées pour garder un ordre social parce que le français est la langue des élites, donc on ne veut pas que tout le monde le parle.

En mille-cinq-cent-quarante-neuf (1549), le poète Joachim du Bellay publie un texte intitulé *La défense et illustration de la langue française*. Il exprime sa reconnaissance à François I<sup>er</sup> pour le rôle que le roi a joué dans les arts et la culture. L'auteur veut faire de la langue française barbare et vulgaire une langue élégante et digne. Avec d'autres poètes, il forme la Pléiade, un groupe d'auteurs dont l'ambition est de renouveler et de perfectionner la langue française. La Pléiade participe beaucoup au développement et à la standardisation du français et joue un rôle majeur d'illustration de la langue française.

Ils font de la France un grand pays d'art et de culture à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au dix-septième (XVII<sup>e</sup>) siècle, le cardinal de Richelieu a eu une grande influence pour la consolidation du français. D'abord, en mille-six-cent-trente-et-un (1631), il fait créer le premier journal écrit en français, la Gazette. En mille-six-cent-trente-cinq (1635), Louis treize (XIII) et le cardinal créent ensemble l'Académie française, une institution culturelle qui doit contribuer au perfectionnement et au rayonnement des lettres et qui doit tenir à jour un dictionnaire de référence du français. En effet, en mille-six-cent-quatre-vingt-quatorze (1694), l'Académie crée le premier dictionnaire de la langue française. Aujourd'hui, elle existe toujours et se compose de quarante (40) artistes, historiens ou anciens hommes politiques qui se font appeler les immortels, mais aucun linguiste professionnel.

De nos jours, ces académiciens publient toujours des dictionnaires, dont le dernier date de deux-mille-vingt-quatre (2024) et l'avant-dernier de deux-mille-vingt-et-un (2011). Le gros problème aujourd'hui est que ce sont 40 personnes âgées qui veulent imposer leur vision conservatrice et leur propre utilisation du français, alors que des millions de Français l'utilisent autrement. Durant le COVID, ils voulaient que les gens disent la COVID, mais tout le monde disait le COVID et encore maintenant. Donc, ils n'ont actuellement aucune influence dans la langue française, c'est toujours l'usage quotidien qui décide comment la langue est faite et parlée, mais pas 40 personnes qui veulent purifier la langue et l'empêcher

d'évoluer. Alors, je ne vous conseille pas vraiment de suivre les conseils de l'Académie française parce qu'ils ne correspondent pas à la réalité.

Le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est le siècle de l'apogée du français classique. Il devient la langue de la diplomatie et la langue de communication en Europe en remplaçant le latin. C'est aussi durant ce siècle que les premiers livres de grammaire font leur apparition. C'est l'âge d'or du théâtre grâce à des auteurs comme Corneille, Racine et Molière. Ils participent énormément à l'enrichissement du français. L'épisode sur Molière est le numéro cent-dix-sept (117). À la fin du dix-huitième (XVIII<sup>e</sup>) siècle, on estime que seulement un quart de la population parle français. Le reste parle des langues régionales. Le français est connu mondialement, mais il n'est pas encore si répandu en France. Alors, une loi de juillet mille-sept-cent-quatre-vingt-quatorze (1794) impose que tous les actes publics doivent être écrits en langue française. En mille-huit-cent-quatre-vingt-un (1881), Jules Ferry intervient, étant ministre de l'Éducation. La loi Ferry institue la gratuité de l'Éducation nationale, la rend obligatoire et impose la langue française dans l'éducation. L'instruction nationale est donc faite officiellement en français, mais les enfants continuent de parler leur langue locale en dehors de l'école.

Mais au vingtième (XX<sup>e</sup>) siècle, les nouvelles technologies comme la radio et les moyens de transport comme l'avion ou la voiture amènent un mouvement d'uniformisation de la langue française. On veut désormais se comprendre d'une région à l'autre. Les langues locales seront peu à peu utilisées seulement par les personnes les plus âgées.

Et au XX<sup>e</sup> siècle, on continuera à adopter des lois en faveur du français et en défaveur des langues régionales qui commencent à disparaître petit à petit. En mille-neuf-cent-soixante-douze (1972), Georges Pompidou, qui était président de la République, déclare qu'il n'y a pas de place pour les langues régionales. C'est un peu dommage de dire ça.

En juin mille-neuf-cent-quatre-vingt-douze (1992), on met à jour la Constitution en y ajoutant la phrase: "La langue de la République et le français".

En mille-neuf-cent-quatre-vingt-quatorze (1994), Jacques Toubon met en place une loi qui impose clairement le français comme seule langue de la République française, un peu comme la loi cent-un (101) au Québec. L'emploi du français est obligatoire dans l'affichage, la publicité, la consommation, le droit du travail et les organismes publics.

En deux-mille-vingt-et-un (2021), les choses s'améliorent pour les langues régionales. La loi Molac les reconnaît en tant que patrimoine culturel et les aide à être enseignés à l'école, en plus du français, bien sûr.

Le français moderne s'est aussi enrichi grâce à la mondialisation et a emprunté de nombreux mots aux autres langues. Bien sûr, énormément de mots viennent de l'anglais, surtout dans le monde de l'informatique et d'Internet. Mais il y a aussi des mots qui viennent de l'arabe comme wesh, le verbe kiffer, un chouia pour dire un peu, maboul pour dire fou, kif-kif, pour dire pareil, un bled pour dire un tout petit village, etc. Le français a donc été formé grâce à différentes langues qui se sont mélangées. C'est une langue vivante, donc qui évolue au fil du temps grâce à l'usage, aux contextes sociaux et au monde entier.

Pour progresser en français ou si vous voulez soutenir la chaîne et le podcast, vous pouvez acheter mon livre "*En route vers le français avec fluidité*".

C'est un livre avec les meilleurs contenus du podcast + un contenu en exclusivité. Il y a bien

sûr les versions audio et vidéo téléchargeables sans publicités. Mais aussi des anecdotes, des jeux de vocabulaire et encore d'autres bonus.  
Cliquez sur le lien dans la description pour avoir toutes les informations.

Merci beaucoup d'avoir suivi cet épisode ! N'hésitez pas à mettre 5 étoiles sur les plateformes de podcast ou à partager les contenus que je fais et à très bientôt pour un nouvel épisode.